

COMMISSION RÉGIONALE DES DÉLÈGUE ET SÉCURITÉ. PROCÈS-VERBAL N°01

Le 23 août 2024 Siège de la Ligue Lisieux

Présents: -Roger DESHEULLES, Président

-Ylies DAOUDI, Raymond LAUGEROTTE

Assistent : - Patrice LECHER, Roger VELOT (accompagnateurs)

- Ophélia DREUX (collaboratrice)

- Patrick BAILLARD (responsable de pôle)

Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel dans le délai de 7 jours à compter de la première publication dans les conditions de forme énoncées à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN.

Roger DESHEULLES ouvre la séance avec le plaisir de constater que tous les acteurs de la commission ont répondre présent.

1 - SÉLECTION DE CANDIDATS

À la suite de l'appel à candidature lancé sur le site de la Ligue, neuf dossiers ont été reçus.

L'aval des Présidents de District a été sollicité quant à ceux-ci. Après divers échanges portant sur la dualité de fonction arbitre-délégué, M. SENECHAL BENOIST Florian s'est désisté.

Deux séances de jury ont été diligentées avec participation de M. Raymond LAUGEROTTE (président), DAOUDI Ylies, LECHER Patrice et VELOT Roger.

Après avoir entendu M. Raymond LAUGEROTTE rendant les appréciations des jurys, la commission décide de proposer au Comité de Direction la nomination en tant que délégué stagiaire :

- CLEMENCEAU Jean-Christophe (FC SIENNE- 50)
- CROCHEMORE Mickael (AS VILLERS HOULGATE Normandie Côte Fleurie 14)
- GODEFROY Fabian (SM HAYTILLON 50)
- KAMECHE Abdelhadi (ES du MONT GAILLARD 76)
- LE GRAND Fabrice (sans appartenance 27)
- LEPLEUX Christophe (US TREVIEROISE 14)
- TESNIERE Georges (A..HOULMOISE BONDEVILLAISE FC 76)

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL Elle ne peut retenir la candidature de M. GERSON Yohann (FC NORD OUEST – 76), non sur sa prestation, mais sur son choix exprimé devant le jury, choix totalement louable, de privilégier l'arbitrage.

2 - LA FORMATION DES DÉLÉGUÉS SÉLECTIONNÉS

- Un stage est mis sur pied au siège de la Ligue le samedi 7 septembre prochain de 9h à 12h.

Roger DESHEULLES, Roger VELOT, Patrice LECHER assureront l'apport de connaissance dont les bases seront :

- La relation avec le responsable sécurité
- La relation avec le commissaire du club
- La définition des zones de collaboration avec le corps arbitral
- La gestion des bancs de touche
- Les rapports écrits
- Les règles de fonctionnement

Ils seront affectés en doublure sur deux ou trois rencontres selon les difficultés rencontrées Ils seront ensuite accompagnés en tant que délégué principal sur deux rencontres

Il serait souhaitable que l'ensemble de ce programme soit déployé avant la date fixée au 24 novembre 2024.

Avec ce recrutement important il n'est pas envisagé de nouvelles intégrations cette saison

Incombent aux services de la Ligue :

- Confection des accréditations
- Confection d'une adresse mail labellisée
- Aide à l'ouverture de l'espace personnel sur MyFFF

3- SITUATION DE M. PARIS DIDIER

Candidat à la Fédération, la sélection est fixée fin septembre. Il sera accompagné par M. Patrice LECHER sur la rencontre de R1 du 8 septembre 2024 :

HAVRE CAUCRIAUVILLE Sportif – US de BOLBEC

Tous nos vœux de réussite l'accompagnant.

4- AFFECTATION SUR LES RENCONTRES DE N3

Lors du stage de fin de saison des responsables régionaux des délégués, il a été indiqué à chaque Ligue qu'elle disposait d'un quota de 23 rencontres pour y affecter des délégués en devenir.

Après discussion où l'effectif concerné par cette mesure est ciblé et après échange du Président avec son homologue de la Ligue de Bretagne, la commission arrête la liste des délégués concernés, le reliquat de rencontres étant affecté suivant la compétence et la disponibilité de chacun. Ce dispositif fera l'objet de mesures correctives au fil de la saison.

Raymond LAUGEROTTE a établi la sélection des 23 rencontres retenues n'en affectant aucune en avril et en mai où la priorité reste la couverture de nos compétitions régionales.

Les rencontres seront incorporées au tableau des désignations de la semaine concernée, à charge du désignateur d'y donner suite.

5- VISIONCONFÉRENCE AVEC LES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

La commission retient :



- Le jeudi 29 aout, 18 heures
- Le vendredi 30 aout, 13 heures
- Le lundi 2 septembre, 18 heures

Avec invitation des délégués régionaux à se positionner sur l'une d'entre elles (durée : 1H)

Y seront évoqués :

- Les règles de fonctionnement
- L'entretien avant le match avec le responsable sécurité
- L'entretien avec le corps arbitral
- Les rapports

La commission souhaite que le message qui sera donné en ce qui concerne les entretiens d'avant match soit suivi d'effets sur le terrain par TOUS, les clubs en ayant été informés.

8-DIVERS:

- Faire part de Jean-Luc TIRET conviant à la célébration de Vincent et Sophie à Crosville-sur-Scie le 21 septembre.
- Pour la présente saison, la référente des délégués au niveau administratif sera Mme Ophélia DREUX, un plaisir pour les deux parties !

Le Président Roger DESHEULLES

